

FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION
Département d'Economie
Année universitaire 2021/2022

Master 1 Economie Appliquée

Parcours MASERATI & Economie de la Santé

Livret de l'étudiant

Présentation et organisation des enseignements

Localisation : FSEG — Mail des Mèches
Métro : Créteil Université
Adresse postale : 61, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil Cedex

FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION

Directeur de la composante : M. Emmanuel POLONOWSKI

Master 1 Economie Appliquée

Parcours MASERATI & Economie de la santé

Livret de l'étudiant

Ce livret est destiné aux étudiants qui souhaitent s'inscrire et aux étudiants inscrits en Master 1 mention Economie Appliquée (EA) Parcours MASERATI & Economie de la santé. Il contient :

- les principes généraux d'organisation,
- la liste et l'organisation des enseignements,
- le régime de contrôle des connaissances,
- le calendrier universitaire des Masters 1,
- le lexique explicitant le vocabulaire et les règles universitaires,
- les plans de cours,
- le guide du mémoire,
- informations sur le SAS Specialization Certificate.

Contacts

Responsables pédagogiques :

M. VIALFONT Arnold (pour le parcours MASERATI) - Mél : arnold.vialfont@u-pec.fr

Mme JUIN Sandrine (pour le parcours Economie de la santé) - Mél : sandrine.juin@u-pec.fr

Responsable administratif :

Mme REGGANE Stéphane - Mél : stephane.reggane@u-pec.fr

- Tél : 01 41 78 46 20

PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Objectifs

Le parcours « MASERATI » (Méthodes Appliquées de la Statistique et de l'Econométrie pour la Recherche, l'Analyse et le Traitement de l'Information) permet d'acquérir la maîtrise des outils statistiques et économétriques nécessaires en économie appliquée. Il conduit au Master 2 MASERATI qui comprend deux parcours : Data science et Data analyst. La formation inclut des enseignements couvrant l'ensemble des méthodes économétriques de base (équations simultanées, séries temporelles, variables qualitatives...), et différentes matières économiques dont certaines appliquées à des domaines spécifiques (méthodes de prévision de l'entreprise, économie de la santé...). Ces enseignements sont accompagnés d'applications sur les logiciels usuels (SAS en particulier) et de cours d'informatique avec Python ou VBA. La préparation d'un mémoire de Master commence au premier semestre.

Le parcours « Economie de la santé » prépare à l'expertise économique du secteur de la santé en développant des compétences fortes en techniques quantitatives. Il conduit au Master 2 Economie de la santé. Ce parcours utilise les cours d'économétrie afin de pouvoir produire des études empiriques dans le domaine de la santé. Les enseignements spécifiques reposent d'une part sur les cours d'économie de la santé 2 et 3, et d'autre part, sur la rédaction d'un mémoire dont le sujet est directement en lien avec l'économie de la santé. Un stage dans le domaine de la santé est vivement conseillé.

Une pédagogie alliant des approfondissements théoriques et des applications économétriques

La première partie des enseignements vise à approfondir les connaissances des étudiants sur des thèmes généraux en économie (économie publique, économie industrielle, économie de l'incertitude, etc.). La seconde partie des enseignements porte sur des sujets plus spécialisés, aussi bien théoriques (économie de la santé, économétrie, analyse des données) qu'appliqués (logiciel SAS, Python, R, informatique VBA).

Des débouchés comme chargé d'étude ou consultant junior dans de nombreux secteurs

Les diplômés de ce Master doivent pouvoir exercer des métiers à responsabilité. La mention Economie appliquée conduit à l'issue des deux années de formation aux métiers suivants :

- chargé d'études dans l'administration économique mais aussi les services d'études des grandes entreprises, des banques et institutions financières ;
- consultant junior et assistant chef de projet, dans les sociétés de conseil et d'études spécialisées dans les programmes internationaux d'assistance technique et économique ;
- chargé d'études, cadre et expert auprès de l'administration centrale et locale du système de santé, des agences ou institutions sanitaires, de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées, etc.

Une première année de Master éligible au SAS Specialization Certificate

Un certificat SAS pourra être établi au nom de l'étudiant. Ce certificat est intitulé « **Economic Data Analytics** » pour le parcours MASERATI et « **Applied Health Economics** » pour le parcours Economie de la santé. Pour obtenir ce certificat, il est nécessaire de satisfaire aux critères précisés en fin de livret.

LISTE ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Organisation des études

La formation comprend 481h en parcours MASERATI et 460h en parcours Economie de la santé. Elle est organisée en deux semestres, de respectivement 263h et 218h en parcours MASERATI et 287h et 173h en parcours Economie de la santé. Le contenu et l'organisation des enseignements diffèrent selon que les élèves ont choisi le parcours MASERATI ou le parcours Santé. Dans les deux parcours, les étudiants doivent réaliser un mémoire de Master au second semestre et peuvent effectuer un stage de 2 à 4 mois (sans attribution d'ECTS).

Pour le parcours MASERATI, le premier semestre comporte cinq enseignements fondamentaux et trois enseignements spécialisés. Les étudiants ont quatre matières fondamentales obligatoires (économie industrielle, économétrie 2, économie de l'incertitude, anglais) et une matière en option parmi deux (économie de la santé 2 ou économie publique et de la réglementation). Trois enseignements spécialisés sont obligatoires : séries temporelles, Python, logiciel SAS. Le second semestre comporte quatre enseignements fondamentaux, trois enseignements spécialisés et un projet personnel. Les quatre enseignements fondamentaux sont finance d'entreprise, analyse des données, économétrie 3 et anglais. Deux enseignements spécialisés sont obligatoires (méthodes de prévision de l'entreprise et informatique VBA). Un troisième enseignement spécialisé est à choisir parmi deux (initiation aux études et à la recherche ou modèles économiques calculables). La réalisation du projet personnel (mémoire de Master) est attachée au second semestre mais commence à être notée dès le premier.

Pour le parcours Economie de la santé, le premier semestre comporte cinq enseignements fondamentaux et quatre enseignements spécialisés. Les étudiants ont cinq matières fondamentales obligatoires (économie industrielle, économétrie 2, économie de l'incertitude, économie de la santé 2, anglais). Quatre enseignements spécialisés sont obligatoires (séries temporelles, logiciel SAS, python, économie publique et de la réglementation). Le second semestre comporte quatre enseignements fondamentaux, deux enseignements spécialisés et un projet personnel. Les quatre enseignements fondamentaux obligatoires sont économie de la santé 3, analyse des données, économétrie 3 et anglais. Un enseignement spécialisé est obligatoire (sustainable development, en anglais). Un deuxième enseignement spécialisé est à choisir parmi trois (initiation aux études et à la recherche, informatique VBA, modèles économiques calculables). La réalisation du projet personnel (mémoire de Master) est attachée au second semestre mais commence à être notée dès le premier.

Les tableaux suivants présentent la liste des enseignements par semestre et parcours ainsi que les volumes horaires, modalités des contrôles de connaissance et crédits européens (ECTS) associés.

Listes des enseignements du parcours Economie de la Santé

MENTION :		Economie appliquée.		PARCOURS TYPE :		ECONOMIE de la SANTE		Taille prévisionnelle des groupes (en nombre d'étudiants)		60	30							
Nom du responsable de la mention :		Arnold VIALFONT		Nom du responsable du parcours type :		Sandrine JUIN		Nombre d'heures maquette en présentiel par étudiant		287								
Effectif prévisionnel :		M1	M2	Co-accréditée UPEM :		Volume horaire semestriel des enseignements		MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										
		25	25	O														
SEMESTRE : 1	Intitulés des UE et des ECUE	Section CNU de l'enseignement	Type d'enseignement	Modalités des enseignements	ECTS	CM			TD			REGIME GENERAL*			REGIME DEROGATOIRE*			
						Nbre d'heures	Nbre de groupes	total heures en EQ.TD	Nbre d'heures	Nbre de groupes	total heures en EQ.TD	Contrôle continu	Examen	Examen	Contrôle continu	Examen	Examen	2EME SESSION*
	U.E.1 Enseignements fondamentaux 1																	
ECUE	ECUE 1 : Economie industrielle	05	Oblig.		3	108	1	162	62	2	15	30						
ECUE	ECUE 2 : Econométrie 2	05	Oblig.		4	30	1	45	15	2	15	30						
ECUE	ECUE 3 : Economie de l'incertitude	05	Oblig.		3	24	1	36	12	2	12	30						
ECUE	ECUE 4 : Economie de la santé 2	05	Oblig.		5	24	1	36	0	0	0	40						
ECUE	ECUE 5 : Anglais	11	Oblig.		3	102	1	153	15	2	20	50						
	U.E.2 Enseignements spécialisés 1																	
ECUE	ECUE 1 : Séries temporelles	05	Oblig.		3	30	1	45	15	2	15	30						
ECUE	ECUE 2 : Logiciel SAS	05	Oblig.		3	24	1	36	0	0	0	30						
ECUE	ECUE 3 : Python	05	Oblig.		3	24	2	36	0	0	0	100						
ECUE	ECUE 4 : Economie publique et de la réglementation	05	Oblig.		3	24	1	36	0	0	0	100						
					30	210	9	315	77	10	77							

* Le total des pourcentages doit atteindre 100%

MENTION : Nom du responsable de la mention :	Economie appliquée. Arnold VIALFONT		PARCOURS TYPE : Nom du responsable du parcours type :		ECONOMIE de la SANTE Sandrine JUN		Taille prévisionnelle des groupes (en nombre d'étudiants) Nombre d'heures maquette en présentiel par étudiant		60	30							
	M1	25	M2	25	Co-accreditée UPEM.L.	O	MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		173								
SEMESTRE : 2	Effectif prévisionnel :		Caractéristiques des enseignements		Volume horaire semestriel des enseignements				REGIME GENERAL*		REGIME DEROGATOIRE*		2EME SESSION*				
	Intitulés des UE et des ECU	Section CNU de l'enseignement	Type d'enseignement	Modalités des enseignements	ECTS	CM	TD	Contôle continu	Examen	Examen	Examen	Examen	Examen	Examen	Examen		
						Nbre d'heures	Nbre de groupes	total heures en E.O.T.D.	Nbre d'heures	Nbre de groupes	total heures en E.O.T.D.	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %
	U.E.3 Enseignements fondamentaux 2				17	78	2	117	47	2	47						
ECUE	ECUE 1 : Economie de la santé 3	05	Oblig.		5	24	1	36	0	1	36	80	20	100		100	
ECUE	ECUE 2 : Analyse des données	05	Oblig.		4	24	1	36	12	2	12	30		70	100	100	
ECUE	ECUE 3 : Econométrie 3	05	Oblig.		5	30	1	45	15	2	15	30		70	100	100	
ECUE	ECUE 4 : Anglais	11	Oblig.		3		2	0	20	2	20	50		50	100	100	
	U.E.4 Enseignements spécialisés 2				7	48	2	72	0	2	0						
ECUE	ECUE 1 : Sustainable development	05	Oblig.		4	24	1	36	0	1	36			100		100	
ECUE	ECUE 2 : Initiation aux études et à la recherche	05	Oblig. à choix	choisir une des trois ECU 2	4	24	1	36	0	1	36	70		30		100	
ECUE	ECUE 2 : Modèles économiques calculables	05	Oblig. à choix		3	24	1	36	0	1	36			100		100	
ECUE	ECUE 2 : Informatique	27	Oblig. à choix		3	24	2	36	0	2	36			100		100	
	U.E.5 Projets personnel et professionnel				6			0	0		0						
ECUE	ECUE 1 : Projet personnel	05	Oblig.		6			0	0		0			100		100	100
ECUE	ECUE 2 : Stage professionnel	05	Option facultative		0			0	0		0						
					30	126	8	189	47	6	47						

* Le total des pourcentages doit atteindre 100%

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2021/2022

Règles communes aux mentions de Master d'économie

Titre 1. Dispositions communes aux deux années de Master

Article 1. Evaluation des enseignements

Le diplôme de Master est obtenu après validation de 4 semestres valant 30 crédits européens chacun. Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignements (U.E.) constituées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (E.C.U.E.) désignés par la suite matières.

Les enseignements des U.E. et/ou des E.C.U.E. font l'objet d'une évaluation dont les modalités sont précisées dans la maquette du diplôme (sous forme d'examen terminal et/ou de contrôle continu, écrite et/ou orale). Les épreuves terminales ont lieu à la fin du semestre durant lequel les enseignements ont été dispensés. Pour les enseignements faisant l'objet d'un contrôle continu, chaque responsable de cours arrête les modalités et les porte à la connaissance des étudiants au plus tard trois semaines après le début des enseignements. Quand une matière fait l'objet d'un contrôle continu uniquement, deux notes au minimum sont affectées au titre du contrôle continu.

Article 2. Régime du contrôle de connaissance

Il existe deux régimes de contrôle des connaissances :

- Le régime normal (en formation initiale (FI), en formation par apprentissage (FA) ou en formation continue (FC)) pour les étudiants pour lesquels la validation de la formation est subordonnée à l'assiduité en cours et en TD ;
- Le régime spécial (encore appelé régime dérogatoire) pour les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité en cours et en TD (notamment dans le cadre de la formation continue). Le bénéfice du régime spécial est accordé par le responsable de la formation, semestre par semestre, sur demande justifiée et circonstanciée faite auprès du gestionnaire du diplôme au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre. La dispense ne sera pas renouvelée en cas de redoublement du M1. Les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Lorsque le régime spécial d'études est accordé, la note attribuée à la matière est celle de l'épreuve terminale. Dans les matières ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale, le responsable de la formation établit les modalités d'évaluation avec l'enseignant concerné.

Article 3. Assiduité

L'assiduité aux cours magistraux (CM) et aux TD est rigoureusement obligatoire pour le régime normal. Lorsque l'étudiant est absent à plus de 1/5ème des séances d'une même matière, que ces absences soient justifiées ou non, il se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu et/ou terminal.

Toutefois, si l'absence est justifiée, à titre exceptionnel, le jury peut décider, après examen de la situation particulière de l'étudiant, d'autoriser un candidat à valider ses notes de contrôle continu et/ou terminal de la première session.

Quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), tout étudiant absent ou défaillant à une des épreuves de contrôle continu et/ou terminal sera noté « ABI » (absence injustifiée) à l'épreuve concernée, ce qui entraînera une défaillance à l'E.C.U.E. concerné (noté « DEF »). Toute défaillance à l'E.C.U.E. entraîne l'invalidation de l'U.E concernée mais également du semestre correspondant.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, ...), l'étudiant sera noté « ABJ » (absence justifiée) et ne sera pas considéré comme défaillant : la note de 0/20 lui sera attribuée. Toutefois, à titre exceptionnel, le Responsable de la formation peut décider, après examen de la situation particulière de l'étudiant, de ne pas attribuer la note de 0/20 et de définir de nouvelles modalités d'évaluation avec l'enseignant de la matière concernée.

Pour les diplômes en formation en apprentissage (FA), les règles mentionnées ci-dessus peuvent s'appliquer mais, au niveau de leur hiérarchie, ce sont les règles établies par le CFA Sup 2000 qui prédominent.

Article 4. Jurys

Les Jurys (de M1 et M2) font l'objet d'un arrêté désignant, pour chacun d'eux, un Président et deux assesseurs choisis parmi les membres de l'équipe pédagogique. Les jurys se réunissent à l'issue de chaque session. Ils délibèrent souverainement à partir des résultats obtenus, valident l'année de formation (M1 ou M2) et prononcent la délivrance du diplôme, l'octroi de la mention, les possibilités et modalités de redoublement.

Article 5. Mentions

Des mentions sont attribuées sur la base de la moyenne obtenue aux deux derniers semestres du diplôme concerné, soit S1 et S2 pour la Maîtrise et S3 et S4 pour le Master :

- supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention « Assez Bien »
- supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention « Bien »
- supérieure ou égale à 16/20 : mention « Très Bien »

Article 6. Seconde session d'examens

Une seconde session d'examens est organisée en fin d'année après la proclamation des résultats de la première session. L'étudiant choisit les U.E. ou les matières non validées auxquelles il se présente à nouveau. La note de la seconde session est attribuée à l'issue d'une épreuve terminale, de la réalisation d'un mémoire, d'un projet ou d'un stage. L'étudiant se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues entre la première et la seconde session. La note de la première session lui est automatiquement attribuée pour les matières auxquelles il ne s'est pas présenté à la seconde session.

Article 7. Le redoublement

Le redoublement en S1 et S2 est autorisé une seule et unique fois. Un contrat pédagogique individualisé est signé avec l'étudiant au début de l'année de redoublement. Lorsque l'étudiant a déjà redoublé une fois le S1 et/ou le S2, il ne peut être admis à se réinscrire qu'à titre exceptionnel par dérogation accordée par le responsable du diplôme, après avis de l'équipe pédagogique. La demande de dérogation doit être adressée à la personne gestionnaire du diplôme au plus tard deux semaines après la date de délibération du jury de la deuxième session du M1. Le redoublement en S3 et S4 n'est pas de droit, sauf décision spéciale du Jury.

Titre 2. Dispositions propres à la première année de Master (M1)

Article 8. Admission en 1ère année de Master

Les étudiants sont admis en 1ère année de Master dans les mentions « Economie appliquée » (EA) et « Monnaie-Banque-Finance-Assurance » (MBFA) après obtention de la licence d'Economie et Gestion de l'Université Paris-Est Créteil, quel que soit le parcours choisi en 3ème année de licence, sélectif ou non.

Suite à la réforme de la sélection en Master adoptée le 19 décembre 2017, une procédure de sélection est mise en place dès la première année de Master sur la base de critères qui diffèrent selon les mentions (EA ou MBFA) et les parcours (par exemple, MASERATI ou Economie de la santé pour la mention EA) t.

La mention « Economie internationale » (EI), dispensée intégralement en anglais, fait l'objet d'une sélection spécifique.

Les étudiants extérieurs à l'université ou diplômés d'une autre filière déposent leurs candidatures via la plateforme de candidature en ligne « e-candidat » (ou via « Campus-France » pour les étudiants étrangers éligibles) et leur admission est soumise à la décision des responsables de diplôme concernés.

Les étudiants non diplômés d'une des licences précédentes peuvent être admis par validation d'études après examen de leur dossier, tests et entretiens. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) s'applique selon les dispositifs en vigueur.

Article 9. Acquisition des E.C.U.E et U.E en 1ère année de Master (M1)

La note affectée à une matière est soit celle de l'épreuve terminale, soit celle du contrôle continu, soit celle qui résulte de la moyenne pondérée des notes de l'épreuve terminale et de contrôle continu, soit celle attribuée à l'issue de la réalisation d'un mémoire, d'un projet ou d'un stage. Les matières sont définitivement acquises si la note attribuée est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition d'une matière emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Les matières se compensent entre elles au sein des U.E. et sont validées si la note de l'U.E. est égale ou supérieure à 10/20. La validation par compensation d'une matière n'emporte pas l'acquisition des crédits européens.

Les U.E. se compensent entre elles au sein d'un Semestre d'Enseignement et sont définitivement acquises si la note du Semestre est égale ou supérieure à 10/20, sous réserve de note éliminatoire ou note plancher (pour plus de détails, se référer aux modalités de contrôle de connaissances spécifiques aux Masters 1). L'acquisition

d'une U.E. emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. La validation par compensation d'une U.E. n'emporte pas l'acquisition des crédits européens.

Article 10. Acquisition des Semestres d'Enseignement en 1ère année de Master (M1)

Les Semestres d'Enseignement du M1 se compensent et sont définitivement acquis si la moyenne des Semestres est égale ou supérieure à 10/20, sauf en cas d'existence de notes plancher définies dans les Modalités de Contrôles de Connaissances (MCC) spécifiques. L'acquisition d'un Semestre d'Enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Article 11. Seconde session en 1ère année de Master (M1)

Une seconde session d'examens est organisée en fin d'année, après proclamation des résultats de la première session.

L'étudiant choisit les matières non validées auxquelles il se présente à nouveau, en s'inscrivant obligatoirement auprès de la scolarité, au cours de la semaine qui suit l'affichage des résultats de la première session. La note de la deuxième session, lorsqu'elle est supérieure, se substitue à la note de la première session. Lorsque l'étudiant est défaillant à un E.C.U.E. auquel il s'est inscrit, la note de 0/20 lui est appliquée. La note de la première session est automatiquement attribuée pour les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas inscrit pour la seconde session.

L'étudiant ajourné en première session en raison d'une note éliminatoire, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, présente à nouveau obligatoirement en seconde session les E.C.U.E pour lesquels il a obtenu une note éliminatoire.

Les ECUE à valider font l'objet d'épreuves écrites ou orales. Les règles d'acquisition des ECUE et UE sont identiques à celles de la première session.

Article 12. Délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Après validation des deux semestres de la 1ère année de Master, les étudiants peuvent demander à se voir délivrer le diplôme intermédiaire de Maîtrise, au titre de la mention.

Article 13. Poursuite d'études au sein du Master

La validation de la première année de Master sanctionnée par l'obtention des 60 crédits européens des 2 premiers semestres d'un Master entraîne l'admission de plein droit en deuxième année de Master dans la mention considérée. L'admission dans une Spécialité de M2 est dans tous les cas prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation.

Article 14. Redoublement en 1ère année de master (M1)

Un seul redoublement est autorisé en Master 1, sur décision spéciale du jury. Les E.C.U.E validés au cours de l'année précédente restent acquises ainsi que les crédits européens y afférant. Toutefois, si l'étudiant a déjà bénéficié d'une possibilité de redoublement en L3, il n'est pas autorisé à redoubler en M1 sauf décision spéciale du jury.

Titre 3. Dispositions propres à la deuxième année de Master (M2)

Article 15. Admission en 2^{de} année de Master (M2)

La validation de la première année de M1 entraîne l'admission de plein droit en deuxième année de Master dans la mention considérée. Un changement de mention entre les deux années est possible sur demande motivée et sur décision des responsables de Master concernés.

Article 16. Spécificités de la formation en apprentissage (FA)

Pour être admis en apprentissage, les candidats doivent conclure un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise ou administration. Les apprentis bénéficient ainsi d'un contrat de travail d'un type particulier comportant, entre autres mentions légales, une obligation d'assiduité aux cours. Il est rappelé que, conformément à la législation sociale, l'employeur peut opérer des retenues sur salaire correspondant aux périodes d'absences non justifiées. En cas de rupture du contrat de travail au cours du Master, intervenue avec l'autorisation du CFA, l'étudiant doit conclure un nouveau contrat d'apprentissage. A défaut, il est exclu de la formation.

Article 17. Acquisition des E.C.U.E. et U.E. en 2^{de} année de master (M2)

La note d'une matière est soit celle de l'épreuve terminale, soit celle du contrôle continu, soit celle qui résulte de la moyenne pondérée des notes de l'épreuve terminale et de contrôle continu (dont la pondération est précisée dans la maquette de chaque diplôme), soit celle attribuée à l'issue de la réalisation d'un mémoire, d'un projet ou d'un stage. Les matières sont définitivement acquises si la note attribuée est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition d'une matière emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Les matières se compensent entre elles au sein des U.E. et sont validées si la note de l'U.E. est égale ou supérieure à 10/20. La validation par compensation d'une matière n'emporte pas l'acquisition des crédits européens.

Les U.E. se compensent entre elles au sein d'un Semestre d'Enseignement et sont définitivement acquises si la note du Semestre est égale ou supérieure à 10/20, sous réserve de note éliminatoire ou note plancher (pour plus de détails, se référer aux modalités de contrôle de connaissances spécifiques aux Masters 2). L'acquisition d'une U.E. emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. La validation par compensation d'une U.E. n'emporte pas l'acquisition des crédits européens.

Pour les étudiants en apprentissage, l'activité en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage fait l'objet d'une notation, attribuée par le maître d'apprentissage (représentant de l'entreprise) et/ou le tuteur pédagogique (représentant de l'Université).

Article 18. Acquisition des Semestres d'Enseignement en 2^{de} année de master (M2)

Les Semestres d'Enseignement du M2 se compensent et sont définitivement acquis si la moyenne des Semestres est égale ou supérieure à 10/20, sauf en cas d'existence de notes plancher définies dans les Modalités de Contrôles de Connaissances (MCC) spécifiques. L'acquisition d'un Semestre d'Enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Article 19. Seconde session en 2nde année de master (M2)

Une seconde session d'examen est organisée en fin d'année, après la proclamation des résultats de la première session.

L'étudiant choisit les U.E ou les matières non validées auxquelles il se présente à nouveau, en s'inscrivant obligatoirement auprès de la scolarité au cours de la semaine qui suit l'affichage des résultats de la première session. La note de la seconde session, lorsqu'elle est supérieure, se substitue à celle de la première session. Lorsque l'étudiant est défaillant à une matière à laquelle il s'est inscrit, la note de 0/20 lui est appliquée, sauf décision spéciale du jury. La note de la première session est automatiquement attribuée pour les UE ou les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas inscrit pour la seconde session. Les règles d'acquisition des ECUE et UE sont identiques à celles de la première session.

Article 20. Acquisition du Master

Le Master est définitivement acquis lorsque sont validés les 4 Semestres d'enseignement.

Article 21. Redoublement en 2nde année de master (M2)

Le redoublement est admis d'office en cas d'échec au seul mémoire. Les étudiants seront alors autorisés à présenter et à soutenir leur mémoire avec ou sans accomplissement d'un nouveau stage selon l'avis du jury. L'autorisation de redoublement dans les U.E non validées est accordée ou non par le jury dans tous les autres cas.

Règles spécifiques au Master 1 mention Economie appliquée

La validation du Master 1 mention EA Parcours MASERATI & Economie de la santé nécessite d'avoir une note plancher de 10/20 concernant la moyenne de l'ensemble des UE, à l'exclusion de l'UE 5 « Projets personnel et professionnel » qui fait également l'objet d'une note plancher de 10/20.

Par ailleurs, concernant les étudiant(e)s du Master 1 EA Parcours Economie de la santé qui n'auraient pas satisfait au niveau minimum d'anglais exigé pour intégrer ledit Master (score minimum de 650 points au TOEIC Listening & Reading ou, pour les étudiants internes à l'Upec, moyenne générale d'anglais en L3 supérieure à 14/20 au S5 et au S6), ils/elles doivent, pour valider leur année de Master 1, obtenir le TOEIC Listening and Reading avec un score minimum de 650 points. Pour passer en Master 2, ces étudiant(e)s doivent donc présenter soit une attestation originale de réussite au TOEIC à leur nom avec le score demandé, soit le résultat du TOEIC passé en interne au cours du S1 au plus tard lors du jury de Master 1 de seconde session.

CALENDRIER DES MASTERS 1 – 2021/2022

Sem	Date	IES	EA	MBFA
37	6-sept.-2021	Ens. 1	Ens. 1	Ens. 1
38	13-sept.-2021	Ens. 2	Ens. 2	Ens. 2
39	20-sept.-2021	Ens. 3	Ens. 3	Ens. 3
40	27-sept.-2021	Ens. 4	Ens. 4	Ens. 4
41	4-oct.-2021	Ens. 5	Ens. 5	Ens. 5
42	11-oct.-2021	Ens. 6	Ens. 6	Ens. 6
43	18-oct.-2021	Ens. 7	Ens. 7	Ens. 7
44	25-oct.-2021	Vacances	Vacances	Vacances
45	1-nov.-2021	Ens. 8	Ens. 8	Ens. 8
46	8-nov.-2021	Ens. 9	Ens. 9	Ens. 9
47	15-nov.-2021	Ens. 10	Ens. 10	Ens. 10
48	22-nov.-2021	Ens. 11	Ens. 11	Ens. 11
49	29-nov.-2021	Rattrapages	Rattrapages	Rattr. et Coaching stages
50	6-déc.-2021	Révisions	Révisions	Révisions
51	13-déc.-2021	Examens 1r sem.	Examens 1r sem.	Examens 1r sem.
52	20-déc.-2021	Vacances	Vacances	Vacances
53	27-déc.-2021	Vacances	Vacances	Vacances
1	3-janv.-2022	Ens. 1	Ens. 1	Ens. 1
2	10-janv.-2022	Ens. 2	Ens. 2	Ens. 2
3	17-janv.-2022	Ens. 3	Ens. 3	Ens. 3
4	24-janv.-2022	Ens. 4	Ens. 4	Ens. 4
5	31-janv.-2022	Ens. 5	Ens. 5	Ens. 5
6	7-févr.-2022	Ens. 6	Ens. 6	Ens. 6
7	14-févr.-2022	Vacances	Vacances	Vacances
8	21-févr.-2022	Ens. 7	Ens. 7	Ens. 7
9	28-févr.-2022	Ens. 8	Ens. 8	Ens. 8
10	7-mars-2022	Ens. 9	Ens. 9	Ens. 9
11	14-mars-2022	Ens. 10	Ens. 10	Ens. 10
12	21-mars-2022	Ens. 11	Ens. 11	Ens. 11
13	28-mars-2022	Rattrapages	Rattrapages	Rattrapages
14	4-avril-2022	Révisions	Révisions	Révisions
15	11-avril-2022	Examens 2d sem.	Examens 2d sem.	Examens 2d sem.
16	18-avril-2022	—	—	Stage 1
17	25-avril-2022	—	—	Stage 2
18	2-mai-2022	—	—	Stage 3
19	9-mai-2022	—	Soutenances mém.	Stage 4
20	16-mai-2022	—	—	Stage 5
21	23-mai-2022	Jury 1e session	Jury 1e session	Jury / Stage 6
22	30-mai-2022	—	—	Stage 7
23	6-juin-2022	—	—	Stage 8
24	13-juin-2022	Exam. 2e session	Exam. 2e session	Exam. 2e session
25	20-juin-2022	Exam. 2e session	Exam. 2e session	Exam. 2e session
26	27-juin-2022	—	—	Soutenances stage
27	4-juil.-2022	Jury	Jury 2e session	Jury

VOCABULAIRE ET RÈGLES UNIVERSITAIRES

Absences : Aucune absence n'est de droit, quelle qu'en soit la raison. L'étudiant doit venir à tous les cours et TD, et les absences sont contrôlées dans les deux cas. L'étudiant qui a été absent à plus d'un cinquième des séances dans la matière au cours du même semestre se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière et/ou examen terminal.

Absences pour motifs religieux : Aucune absence n'est de droit sur ce plan non plus. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, aucune absence, aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

Contrôle continu (CC) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant est jugé sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des travaux dirigés ou non. Le terme de CC (contrôle continu) s'oppose à celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison entre les deux.

Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) : les cours magistraux sont dispensés de façon regroupée à l'ensemble de la promotion. Les travaux dirigés se déroulent en petits groupes de 25 à 30 étudiants. L'assiduité est obligatoire dans les deux cas. L'étudiant qui a été absent à plus d'un cinquième des séances dans la matière au cours du même semestre se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière et/ou examen terminal.

Défaillants (DEF) : étudiants n'ayant pas passé une matière au moins à la première session. Ils sont alors "défaillants", leur note moyenne n'étant pas calculée et leurs résultats non proclamés. A la seconde session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas présent.

European Credit Transfer System (ECTS) : il s'agit d'un système d'unité de compte européenne qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Pour valider un semestre, un étudiant doit acquérir 30 ECTS, 60 pour une année, les crédits de cette année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays.

Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignements (ECUE) : matière enseignée dans une Unité d'Enseignements (UE).

Erasmus : programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...)

Examens : les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions : la première session se divise en 2 périodes (décembre/janvier et avril) et la seconde session, dite session de rattrapage en une période (juin).

Facultés, UFR, départements : les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) a gardé le nom ancien de "Faculté" quand d'autres ont préféré le vocable "UFR". L'Université Paris Est Créteil est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La FSEG est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un directeur de l'UFR (parfois aussi appelé "Doyen"). La FSEG s'est structuré en 3 Départements : Economie, Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et Ecole Supérieure d'Informatique Appliquée à la Gestion (ESIAG).

Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) : elle accueille plus de 3 000 étudiants, grâce à ses 35 personnels administratifs, 70 enseignants-chercheurs universitaires, et les plus de 400 enseignants vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite un laboratoire de recherche en Sciences Economiques auquel participe les enseignants-chercheurs : ERUDITE (Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Inter-Temporelles en Economie).

Jury : le jury est composé des enseignants qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignants, ni le directeur de l'UFR, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée, etc.). Pour autant les étudiants, comme les enseignants et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le règlement du contrôle des connaissances précisent ceux-ci.

Master : cycle d'études ouvert après la licence, nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence : 30 crédits ECTS par semestre. 60 crédits correspondent au niveau M1 (l'ancienne maîtrise) et 60 de plus au M2 (anciens DEA et DESS). Ainsi il y a donc 300 crédits ECTS à obtenir en tout depuis le bac pour se voir décerner le diplôme de master.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiants, les enseignants peuvent néanmoins conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres.

Redoublement : au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant qui n'a pas validé ses 60 ECTS (directement ou par compensation) doit redoubler son année (un seul redoublement de droit en Master 1). Cependant, les matières ou UE acquises le sont définitivement. Une matière à laquelle l'étudiant a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante, la note étant conservée. Cette règle reste valable même si l'étudiant désire améliorer sa note. Une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée. Inversement, toutes les matières non acquises doivent obligatoirement être repassées. Un

étudiant, même ayant obtenu 9,9 l'année précédente dans une matière donnée, devra la repasser, cette note de 9,9 étant alors effacée.

Semestre, année : Les semestres 1 et 2 de master se composent de 2 ou 3 UE, chaque semestre est réputé validé lorsque le total de 30 ECTS est acquis. Deux semestres font une année (60 ECTS).

Session de rattrapage (seconde session) : une seconde session d'examen est organisée, au mois de juin. Tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette seconde session. Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées (que la validation ait été obtenue directement ou par compensation). La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (ECUE = Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune.

SEMESTRE 1

ECONOMIE INDUSTRIELLE

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1

ECUE 1

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 30h de cours magistral + 15h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 3 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Arnold VIALFONT, arnold.vialfont@u-pec.fr

Maître de Conférences. Responsable du M1 Economie appliquée - parcours MASERATI.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif du cours est de montrer aux étudiants l'intérêt des modèles théoriques utilisés en Economie industrielle pour comprendre les stratégies des firmes sur les marchés et leur supervision par les autorités de la concurrence.

Pré-requis : Les étudiants sont supposés avoir des connaissances acquises au cours des trois années de la licence de sciences économiques, en micro-économie (fonctionnement des marchés en concurrence pure et parfaite, monopole, optimalité au sens de Pareto) et en théorie des jeux (Dilemme du prisonnier, équilibre de Nash, perfection des équilibres).

Plan de cours :

Chapitre 1 : La concurrence en cas de substituts ou de compléments

Section 1 - Préférences des consommateurs et fonction de demande

Section 2 - Théorie des monopoles et oligopoles

- I) Monopole multi-produit
- II) Concurrence avec biens différenciés
- III) Concurrence avec biens homogènes

Section 3 - Gains des firmes et des consommateurs

- I) Le surplus des consommateurs
- II) Surplus total

Chapitre 2 : Les pratiques anticoncurrentielles

Section 1 - La collusion

- I) Jeu de collusion répété un nombre fini de fois
- II) Jeu de collusion répété un nombre infini de fois
- III) Les facteurs facilitant la collusion

Section 2 - Les Abus de position dominante

- I) Barrières à l'entrée et comportements stratégiques
- II) Prédation et sortie des firmes
- III) Ventes groupées ou liées

Section 3 - Les restrictions verticales

- I) Restrictions verticales et double marge
- II) La forclusion
- III) Distribution sélective et efforts

Chapitre 3 : La politique antitrust

Section 1 – La politique de sanction et de négociation contre les PAC

- I) Les sanctions encourues aux US et en Europe
- II) Les pratiques sanctionnées
- III) Les procédures négociées

Section 2 – Un modèle de dissuasion par la sanction des PAC

- I) Efficacité et concurrence
- II) Impact des amendes et injonctions

Section 3 – L'impact des procédures négociées sur le surplus total

- I) Réduction de la dissuasion
- II) Amélioration de la technologie de détection

Chapitre 4 : La politique des fusions et acquisitions

Section 1 – Les effets potentiels des fusions et acquisitions

- I) Les motivations des firmes pour la concentration
- II) Les externalités associées aux concentrations

Section 2 – Les traitements par les autorités de la concurrence

- I) Les critères de décision aux US et en Europe
- II) Les remèdes structurels et comportementaux

Bibliographie :

Mas-Colell A., M. Whinston et J. Green (1995), *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.

Motta M. (2004), *Competition policy: theory and practice*, Cambridge University Press.

Belleflamme P. et Peitz M. (2015), *Industrial Organization: Markets and Strategies*, 2ème édition, Cambridge University Press.

Tirole J. (1988), *La théorie de l'Organisation Industrielle*, Economica. [ou de préférence en anglais : *The Theory of Industrial Organization*, MIT Press.]

Varian H. (1994), *Analyse Microéconomique*, Deboeck Université.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle Continu en deux interrogations (30%) et examen écrit (70%).

Langue d'enseignement : Français

ECONOMETRIE 2

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1

ECUE 2

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 30h de cours magistral + 15h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Thibault BRODATY, thibault.brodaty@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif de ce cours est de présenter les méthodes économétriques qui permettent d'analyser des variables continues. L'ensemble de ces méthodes constituent l'économétrie linéaire. Le but de ces méthodes sera d'identifier et d'estimer le lien de cause à effet entre deux variables. On rappellera dans un premier temps les intuitions que l'on peut tirer du modèle linéaire simple. On verra ensuite comment le modèle linéaire multiple permet de rendre exogène la variable d'intérêt lorsque les données sont suffisamment riches. On verra alors que dans le cas contraire, la méthode des variables instrumentales permet de prendre en compte l'endogénéité de la variable d'intérêt en utilisant une source de variation exogène (un instrument). On abordera enfin la méthode des équations simultanées qui permet d'étudier les variables qui se causent réciproquement (endogénéité liée à la causalité inverse).

Plan de cours :

Chapitre 1 : Rappels sur le modèle linéaire simple

Chapitre 2 : Le modèle linéaire multiple

Chapitre 3 : le modèle linéaire généralisé

Chapitre 4 : Variables instrumentales

Chapitre 5 : Equations simultanées

Bibliographie :

« Introduction à l'économétrie » de Brigitte Dormont.

« Econométrie : Méthodes et Applications » de Bruno Crépon et Nicolas Jacquemet.

« Introductory Econometrics » de Jeffrey Wooldridge.

« Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data » de Jeffrey Wooldridge.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle Continu écrit (30%) et examen écrit (70%).

Langue d'enseignement : Français

ECONOMIE DE L'INCERTITUDE

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1

ECUE 3

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 24h de cours magistral + 12h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 3 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Emmanuel DUGUET, emmanuel.duguet@u-pec.fr

Professeur des Universités, Responsable du Département d'économie de la FSEG.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les connaissances nécessaires afin de comprendre et d'analyser la prise de décision des agents économiques en environnement incertain, c'est-à-dire lorsqu'ils ne connaissent pas avec certitude les données d'un problème, les aléas qui peuvent se produire, les conséquences de leurs actions. Les trois premiers chapitres présenteront les outils et concepts mobilisés en économie de l'incertain (notamment la théorie de l'utilité espérée). Les deux derniers chapitres s'intéresseront plus spécifiquement à deux environnements économiques dans lesquels l'incertitude joue un rôle important : les placements sur les marchés financiers et l'assurance.

Plan de cours :

Chapitre 1 - L'environnement incertain

Loteries, critère d'espérance d'utilité, paradoxe de St Pétersbourg, paradoxe de l'assurance

Chapitre 2 - Espérance d'utilité

Axiomes, fonctions de Markowitz, primes de risques, fonctions d'utilité usuelles

Chapitre 3 - La dominance stochastique Risque et variance

Chapitre 4 - Les choix de portefeuille

Dominance stochastique, décideurs risquophobes, neutres et risquophiles

Chapitre 5 - La demande d'assurance co-assurance, assurance avec franchise, sélection adverse

Chapitre 6 - L'incertitude

Critère d'espérance d'utilité, équilibre de Radner.

Chapitre 7 - Eléments de théorie financière Arbitrage, MEDAF.

Bibliographie :

CAYATTE, J.-L. 2009. Microéconomie de l'incertitude. De Boeck , 2e édition. ISBN 2804107043.

GAYANT, J.-P. 2001. Risque et décision. Vuibert Economie, ISBN 2-7117-7538-0.

COLLIER C., 2001. The Economics of Risk and Time. MIT Press ISBN 978-0-262-07215-1.

Bibliographie :

CAYATTE, J.-L. 2009. Microéconomie de l'incertitude. De Boeck, 2^e édition. ISBN 2804107043.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

2 interrogations de contrôle continu (30% de la note) et un examen final (70% de la note)

Langue d'enseignement : Français

ECONOMIE DE LA SANTE 2

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1

ECUE 4

Statut : Obligatoire pour le parcours Economie de la santé, Option pour le parcours MASERATI

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour le parcours MASERATI, 5 pour le parcours Economie de la santé

Enseignants responsables et coordonnées :

Sandra PELLET, sandra.pellet@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Clémence BUSSIERE, clemence.bussiere@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Objectif général et compétences visées :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours d'économie de la santé 1 dispensé en Licence 3. Il propose sur un mode pédagogique interactif de se former à l'économie de la santé dans ses fondements théoriques et ses champs d'application.

Spécifiquement, ses objectifs sont de :

- **Présenter l'intérêt d'appliquer les outils standards des économistes**, tant microéconomiques que macroéconomiques, au domaine de la santé afin d'analyser et d'expliquer les décisions prises par les différents acteurs intervenant sur le marché des soins (patients, professionnels et établissements de santé, assureurs publics et privés...) et le fonctionnement du système de santé à l'échelle d'un pays ;
- **Renforcer les connaissances acquises en Licence 3** (cours économie de la santé 1) et **approfondir le champ de l'hôpital** ;
- **Présenter en quoi consiste l'évaluation médico-économique (EME) ainsi que les principales méthodes utilisées** afin de donner quelques connaissances de base en vue du Master 2 ;
- **Préparer à l'analyse des études en économie de la santé et à la réalisation du mémoire de Master 1.**

Les acquis visés sont les suivants :

- En termes de **connaissances** :
 - Comprendre l'analyse économique du bien « santé », le fonctionnement du système de protection sociale et du marché des soins au sens large (ex : demande de soins, demande de santé, comportement des hôpitaux, ...) et connaître leurs principales caractéristiques respectives ;
 - Comprendre les enjeux de l'évaluation médico-économique comme instrument d'aide à la décision médicale dans un contexte de rareté des ressources ;
 - Etre familier avec un certain nombre de concepts et théories développés en économie de la santé (asymétries d'information, induction de la demande par l'offre, théorie de l'agence, théorie des incitations, théorie de l'assurance...).

- En termes d'**aptitudes** :
 - Savoir interpréter des tableaux, graphiques à caractère économique ainsi que des analyses statistiques afin d'en retirer les informations essentielles ;
 - Présenter un travail à l'oral
- En termes de **compétences** :
 - Savoir mobiliser les outils, concepts et théories présentés en cours pour analyser avec l'œil d'un économiste de la santé un certain nombre de questions relatives au fonctionnement du marché des soins en général et du système de santé français en particulier.

Sur la forme, le cours est partagé entre :

- Cours magistral entrecoupé d'échanges/débats
- Présentation des projets de mémoire par les étudiant(e)s.

Plan de cours :

0- Introduction : économie, santé, économie de la santé

Cette introduction fait le point sur la légitimité de l'approche économique en santé, l'analyse en termes de bien « santé ».

1- Le poids économique de la santé en France

Cette partie s'intéresse propose une analyse macroéconomique du secteur de la santé en France en lien avec le système de protection sociale et plus particulièrement l'assurance maladie. Elle se focalise notamment sur l'équilibre des comptes de la santé et les enjeux autour de la question du financement du système de santé.

2- Le marché des soins de santé : rappels

Cette partie permet de revoir les grandes caractéristiques du marché des soins : particularités du bien « santé », défaillances et imperfections du marché des soins (asymétries d'information, induction de la demande par l'offre, concurrence imparfaite...).

3- L'économie de l'hôpital

Les dépenses hospitalières représentent près de la moitié des dépenses de santé ce qui fait de l'hôpital un acteur incontournable dans le fonctionnement du système de santé français, acteur marqué par un nombre important de réformes ces dernières années. Nous présenterons ses principales caractéristiques, les différentes analyses économiques de son fonctionnement ainsi que les enjeux autour des principales réformes et leur impact.

4- Introduction à l'évaluation médico-économique

L'évaluation médico-économique est un instrument d'aide à la décision médicale dans un contexte de ressources rares. Elle concerne l'ensemble des stratégies de santé (médicaments, dispositifs médicaux, soins, types de prise en charge, ...). Les principes généraux de l'EME seront présentés ainsi que les principales méthodes utilisées (analyse de coût, analyse coût-efficacité, analyse coût-utilité, analyse coût-bénéfice).

Bibliographie :

Ouvrages :

- BRAS, P-L., DE POUVOURVILLE, G. et TABUTEAU, D. (2009), *Traité d'économie et de gestion de la santé*, Paris : Presses de Sciences Po « Hors collection », 562p.
- FARGEON, V. (2009), *Introduction à l'économie de la santé*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 112p.
- HIRTZLIN, I. (2007), *Economie de la santé*. Paris : Editions Archétype 82, 314p.
- MAJNONI D'INTIGNANO, B. (2006), *Santé et économie en Europe*, P.U.F., Que sais-je ?, 127p.
- PHELPS, C.E. (1995), *Les fondements de l'économie de la santé*. Paris : Publi Union, 328p.

Revue :

- BARNAY, T. (dir.), BEJEAN, S. (dir.) (2009), « Le marché de la santé : efficacité, équité et gouvernance », *Revue Economique*, numéro spécial, Vol. 60, n°2 : 228p.
- GEOFFARD, P.Y. (2005), « Economie de la santé : comment analyser le fonctionnement des systèmes de santé ? » dans *La microéconomie en pratique*. Cahiers Français n° 327, Paris : La Documentation française, p. 33-39.
- LE PEN, C., LEVY, P. (2018), « L'évaluation médico-économique - concepts et méthodes ». Editions Le Grand Métier, 2018.

http://www.ces-asso.org/sites/default/files/levaluation_medico-economique_levy_et_le_pen.pdf

Articles en ligne :

- « Questions d'Economie de la Santé » (IRDES) www.irdes.fr/EspaceRecherche/OesSommaire.html
- « Etudes et Résultats » (DREES) <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/>
- « Insee Première » (INSEE) www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=1
- « Dares Analyses - Dares Indicateurs » (DARES) <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/>
- « Choix méthodologiques pour l'évaluation de l'efficacité à la HAS » (HAS) https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2011-11/guide_methodo_vf.pdf

S'ajouteront d'autres articles et/ou supports sur la **plateforme en ligne EPREL** et sur le **site dédié**.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

La note finale se décompose de la manière suivante :

- **Examen final écrit : 40%**
- **Contrôle continu (CC) : 60%**
 - Contrôle sur table à mi-parcours (questions de cours et de réflexion) : 40% de la note finale ;
 - Pré-projet de mémoire (document écrit + présentation orale) : 10% pour la première version à rendre mi-octobre ; 10% pour la seconde version à rendre mi-novembre.

Langue d'enseignement : Français.

ECONOMIE PUBLIQUE ET DE LA REGLEMENTATION

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1, ECUE 4 (MASERATI)

UE 2 : Enseignements spécialisés 1, ECUE 4 (Economie de la santé)

Statut : Obligatoire pour le parcours Economie de la santé, Option pour le parcours MASERATI

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Diane AUBERT, diane.aubert@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif de ce cours est de faire comprendre aux étudiants le rôle de la puissance publique en tant qu'agent économique. Quelles sont les raisons de l'intervention étatique dans la sphère économique ? De quels moyens et outils le gouvernement dispose-t-il pour réguler les marchés, organiser la production des services publics ou aider les agents économiques à adopter les bonnes décisions ?

Le chapitre 1 du cours présente l'objet de la discipline, les justifications de l'interventionnisme étatique et introduit les critères économiques d'efficacité et de justice sociale nécessaires à l'évaluation des politiques publiques. Le chapitre 2 couvre les défaillances de marchés et les solutions qui y sont apportées. Enfin le dernier chapitre se concentre sur les politiques fiscales et de redistribution avec un accent sur les politiques actuelles telles que la réforme des retraites, ou la politique de santé.

Plan de cours :

Chapitre 1. L'Economie Publique : Une introduction générale

1. Objet de l'économie publique
2. Taxes et Dépenses publiques - faits stylisés
3. Justifications et contraintes économiques à l'intervention publique
4. Justice sociale et fonction de bien-être social
5. Les outils théoriques de la mesure du bien-être

Chapitre 2: Les défaillances du marché

1. Les biens publics
 - a. La théorie des biens publics
 - b. Les biens publics locaux
 - c. Provision des biens publics et économie politique
2. Les externalités
 - a. Le concept
 - b. Externalité et droit de propriété
 - c. Allocation optimale
 - d. Solutions privées et institutionnelles : l'exemple des externalités environnementales
3. Marché réglementé et politiques de la concurrence

Chapitre 3 : Taxation et Redistribution

1. Incidence et coûts de la fiscalité
2. Taxation
 - a. Taxation optimale
 - b. Taxation du revenu
 - c. Taxation du capital
3. Les prestations sociales
 - a. La sécurité sociale
 - b. Les pensions retraites
 - c. Les allocations chômage

Bibliographie :

- Gruber J. (2019), Public Finance and Public Policy, New York, Worth Publishers, 6e éd.
- Bozio A., & J. Grenet (2010), Economie des politiques publiques, La Découverte.
- Lévêque F. (2009), Economie de la réglementation, Repères, Ed. La Découverte.
- Varian H. (1994), Analyse Microéconomique, Deboeck Université.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Examen terminal écrit (100 %) composés de petits exercices et de questions de cours

Langue d'enseignement : Français

ANGLAIS

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1

ECUE 5

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 20h de travaux dirigés à chaque semestre

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Jeremiah Chiumia, jeremiah.chiumia@u-pec.fr

Consultant en Anglais

Objectif général et compétences visées :

The goal is to enable students to self-improve both their written and oral expressions. This should be achieved by plunging students into an English environment. Students will:

- Work on their listening and oral expressions. First, students will answer questions based on an audio document available on the website: <http://anglais-marketing.com>. Then, in class and in groups of three, students will present their answers to the questions.
- Study the language of the industry. First, students will answer questions based on a text available on the website: <http://anglais-marketing.com>. Then in class and in groups of three, students will present their answers to the questions.
- Improve their grammar. First, students will download a text available on the website: <http://anglais-marketing.com>. And using all the tools available at home, and in teams of three, students will improve or correct the text. Then in class and in groups, students will present their work.

Requirements:

Come to class having created an account on the website: <http://anglais-marketing.com>.

- ➔ To create the account, students will use their information as it is on the presence sheet.

Articles will originate from The Economist, The Wall Street Journal, The Guardian, Time Magazine, The International Monetary Fund Podcast, etc.

Plan de cours:

CALENDAR: Semester 1

Day 1

BRING YOUR COMPUTERS!

Introduction to the class and to its organization. Creation of teams of 3 students.

Listening, Discussing, Understanding:

Are_we_reaching_the_end_of_the_trend_for_longer__healthier_lives-Minnesota_Public_Radio_News.mp3

Class will discuss the comprehension of the pod-cast.

Teams will in class prepare a 200-word write-up (typed! Not hand-written!). Each team will then e-mail their write up to the teacher. In their write-ups teams will identify the key points raised in the article as well as the changing habits. Teams will then explain how the change impacts health-care and reduces risk of death by heart disease.

Day 2

Improving your writing from day1.

Students will in team use all the tools available at home to improve and correct the document written on day 1. Teams will present their work to the class.

All teams will present.

Grammar points will be covered.

Day 3

Listening, Discussing, Understanding:

Water-related_diseases.mp3

Based on the questions available on <http://anglais-marketing.com>, class will start discussing the relation between hygiene and economic development. Students will in teams present their answers to the questions. Questions will bring students to reference facts from historical economic development. For instance: the industrial revolutions in England and France.

Day 4

Reading, Discussing, Understanding:

Stem-Cell_Treatments_Become_More_Available_and_Face_More_Scrutiny.pdf.

Based on the questions available on <http://anglais-marketing.com>, class will start discussing the relation between hygiene and economic development. Students will in teams present their answers to the questions of the day.

Questions will be based on the legal situation of stem-cell therapy for their home country as well as in countries with the most advanced or traditional positions.

Day 5

Improving your writing.

Students will in team use all the tools available at home to improve and correct a document assigned to them and available on <http://anglais-marketing.com>. Teams will present their work to the class.

All teams will present.

Grammar points will be covered.

Day 6

Exam

Open-ended questions based on a text. Exam will last 2h00.

- Students will pay particular attention to their hand-writing as well as to the presentation of the copy they hand-in.

Day 7

Listening, Discussing, Understanding:

smart_loan_for_people_with_no_credit_history_yet_ShivaniSiroya.mp4.

Based on the questions available on <http://anglais-marketing>, class will start discussing whether texting can help the banking industry. Questions will also cover the profiling Shivani Siroya does to identify loan worthy customers.

Students will in teams present their answers to the questions of the day.

Day 8

Improving your writing.

BRING YOUR COMPUTERS!

Students will individually improve and correct their copies from day 6.

Grammar points will be covered.

Reading comprehension topics will be covered.

Day 9

Reading, Discussing, Understanding:

The_economics_of_10£_an_hour_living_wage.pdf.

Based on the questions available on <http://anglais-marketing>, class will start discussing the implications of such a decision on the economy. Students are expected to support their argumentation WITHOUT falling into the pitfall of preconceived ideas and dogmatic bias. Questions will also cover topics such as: “what if students received 10% of their grade guaranteed simply for being present?”

Students will in teams present their answers to the questions of the day.

Day 10

Listening, Discussing, Understanding:

Are_our_devices_turning_us_into_a_new_kind_of_human?

(TED Radio Hour September 11, 2015, Amber Case)

Based on the questions available on <http://anglais-marketing>, class will start discussing how the presence of devices with screens in everyday life is impacting how people behave, consume, communicate, interact with one-another...

Questions will cover the impact of screens on the economy, locally and also in emerging markets.

Students will in teams present their answers to the questions of the day.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Each semester is independently treated. Students will receive two grades for a total of 100% of 20 points. Breakdown of grading is as follows:

- 1/ Présentation orale (avec support écrit) sur un thème précis pour le contrôle continu (50%)
- 2/ Examen écrit - dissertation (50%)

Langue d'enseignement : English

SERIES TEMPORELLES

UE 2 : Enseignements spécialisés 1

ECUE 1

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 30h de cours magistral + 15h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 3 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Ferhat MIHOUBI, ferhat.mihoubi@u-pec.fr

Professeur des Universités, Responsable du M2 MBFA.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif principal du cours est l'étude des séries temporelles dans un cadre univarié (la modélisation d'une seule variable). Le cours s'articulera sur l'identification du processus stochastique, son estimation et sur les prévisions.

A l'issue du semestre, l'étudiant devra maîtriser les concepts et les outils spécifiques aux séries temporelles. Par ailleurs, il devra être en mesure d'appliquer les méthodes des séries temporelles.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Des définitions et des outils

- 1) Processus Aléatoire et ses deux premiers moments
- 2) Stationnarité
- 3) Bruit blanc
- 4) Représentation dans le domaine des fréquences

Chapitre 2 : Le processus ARMA

- 1) Le processus moyenne-mobile
- 2) Le processus autorégressif
- 3) Le processus ARMA

Chapitre 3 : L'estimation

- 1) Estimation de la moyenne, des autocovariances et des autocorrélations
- 2) L'estimateur du maximum de vraisemblance pour un processus AR
- 3) L'estimateur des moindres carrés ordinaires pour un processus AR
- 4) L'estimateur du maximum de vraisemblance pour un processus MA
- 5) L'estimateur du maximum de vraisemblance conditionnel pour un processus MA
- 6) L'estimateur du maximum de vraisemblance pour un processus ARMA(p,q)

Chapitre 4 : Prévision

- 1) Prévision pour un processus ARMA(p,q)
- 2) Prévision pour un processus ARIMA(p,d,q)
- 3) L'erreur de prévision et l'intervalle de confiance

Chapitre 5 : La méthodologie de Box-Jenkins

- 1) L'identification d'un processus ARIMA

- 2) L'estimation
- 3) Tests de spécification
- 4) Sélection de modèle
- 5) Prévision

Chapitre 6 : Tendance stochastique et tendance déterministe

- 1) Prévisions pour une marche aléatoire et un processus stationnaire autour d'une tendance
- 2) La variance de l'erreur de prévision pour une marche aléatoire et un processus stationnaire autour d'une tendance
- 3) Les multiplicateurs dynamiques
- 4) Les conséquences économétriques de la présence d'une racine unitaire

Chapitre 7 : Les tests de racine unitaire

- 1) Les tests de Dickey-Fuller
 - a) Le test simple de Dickey-Fuller (DF)
 - b) Le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF)
- 2) Le test de Phillips-Perron
- 3) Le test de Phillips-Schmidt

Bibliographie :

Hamilton (1994) : "Time Series Analysis", Princeton University Press.

Gourieroux et Monfort (1995) : "Séries temporelles et modèles dynamiques", second edition, Economica

Brockwell et Davis (1991) : "Times Series: Theory and Methods", Springer Series in Statistics.

Priestley (1982) : "Spectral Analysis and Time Series", Academic Press.

Bresson et Pirotte (1995) : "Econométrie des séries temporelles", Puf

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Examen terminal écrit (70 %) et contrôle continu (30%):

Langue d'enseignement : Français

LOGICIEL SAS

UE 2 : Enseignements spécialisés 1

ECUE 2

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 3 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Claude MATHIEU, mathieu@u-pec.fr

Professeur des Universités, Responsable de la L2 Economie-Gestion.

Objectif général et compétences visées :

Il s'agit de fournir des bases solides à l'utilisation du logiciel SAS, utile pour le traitement des données et l'analyse économétrique. Les étudiants du M1 Economie Appliquée ainsi formés pourront réaliser leur mémoire dans les meilleures conditions possibles.

Plan de cours :

Introduction :

Chapitre 1 : La création de table SAS

Chapitre 2 : Gestion de tables SAS

Chapitre 3 : Concaténation et fusion de tables : approche traditionnelle et la Proc SQL

Chapitre 5 : Les macro-variables et les macro-instructions

Chapitre 6 : La production de statistiques descriptives

Chapitre 7 : L'économétrie avec SAS

Attention : Le public du M1 EA est hétérogène dans cette matière. Les étudiants du parcours ETI en L3 ont déjà suivi 50H de formation à SAS. D'autres n'ont jamais eu de cours de SAS. Pour ces derniers, il conviendra de faire un effort tout particulier de mise à niveau par un travail personnel substantiel.

Bibliographie :

Ringuedé S. (2018), Introduction au décisionnel - du data management au reporting, Pearson.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle continu (30% de la note) + examen final (70% de la note).

Langue d'enseignement : Français

PYTHON

UE 2 : Enseignements spécialisés 1

ECUE 3

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 24 heures de cours magistral

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 3 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Aric WIZENBERG, icarwiz@yahoo.fr

Intervenant extérieur, ingénieur transport, économètre et data scientist pour le groupe Setec.

Objectif général et compétences visées :

Python est un langage de programmation relativement facile d'accès. Son concepteur l'a d'ailleurs créé de manière à ce qu'il soit presque aussi lisible que de l'anglais littéral. C'est en même temps un langage généraliste, complet et très puissant. Il est donc adapté à la fois aux étudiants(es) qui débutent en programmation et à celles et ceux qui en ont déjà fait. De plus, il est aujourd'hui l'un des langages les plus utilisés dans le domaine des data sciences.

Ce cours de Python reprendra dans une première partie l'ensemble des bases du langage et ne nécessite pas d'avoir déjà programmé. Il n'a pas vocation à faire de l'étudiant(e) un(e) expert(e) en programmation Python, mais lui fournira l'ensemble des éléments pour continuer à progresser par soi-même. La seconde partie du cours aura pour objectif de faire acquérir à l'étudiant(e) l'ensemble des méthodes de base d'analyse et de traitement des données, préalable nécessaire à l'utilisation de Python dans le domaine de l'économétrie et des data sciences.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Introduction à Python

Section 1 - Introduction aux outils

⇒ Python 3, Anaconda, Jupyter et les Notebooks...

Section 2 - Variables et types de base

⇒ Fondamentaux du langage Python

⇒ Chaînes de caractères, listes, dictionnaires et autres ensembles

Section 3 - Structures programmatiques

⇒ Boucles

⇒ Structures conditionnelles

⇒ Fonctions

Section 4 - Pour aller plus loin en Python

⇒ Modules et bibliothèques (fonctionnement des modules et modules de la bibliothèque standard...)

⇒ Gestion de fichiers (chemins, lecture et écriture de fichiers...)

⇒ Gestion d'erreurs (blocs de gestion d'erreurs, utiliser les erreurs au lieu de les subir...)

Chapitre 2 : Traitement et analyse de données

Section 1 - Introduction aux données

- ⇒ Introduction aux graphiques (bases de Matplotlib)
- ⇒ Tensors avec Numpy
- ⇒ Opérations avec Numpy

Section 2 - Bases de données

- ⇒ Bases de Pandas (Series et DataFrames)
- ⇒ Types de bases de données (panorama des types de stockage : CSV, Excel, SQL...)
- ⇒ Lecture et écriture de bases de données avec Pandas

Section 3 - Traitement de données

- ⇒ Nettoyage et préparation des données (valeurs manquantes, types, dates...)
- ⇒ Jointures et concaténations de tables de données

Section 4 - Analyse de données

- ⇒ Croisement de données et modalités (groupements, tableaux croisés...)
- ⇒ Données transversales
- ⇒ Séries temporelles

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :
Contrôle continue et examen final écrit (50/50)

Langue d'enseignement : Français

SEMESTRE 2

FINANCE D'ENTREPRISE

UE 3 : Enseignements fondamentaux 2

ECUE 1 (MASERATI)

Statut : Obligatoire pour le parcours MASERATI, indisponible pour le parcours Economie de la santé

Volume horaire : 30h de cours magistral + 15h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI

Enseignant responsable et coordonnées :

Claude MATHIEU, mathieu@u-pec.fr

Professeur des Universités. Responsable de la L2 Economie-Gestion.

Prérequis :

Cours de *Mathématiques Financières* (M1 MBF - semestre 1)

Cours de *Evaluation des Actifs Financiers* (M1 MBF - semestre 1)

Plan de cours (indicatif) :

Partie 1 : Les décisions d'investissement

- 1- Evaluation d'un projet : Rappels
- 2- Le coût du capital
- 3- Les critères de choix d'investissement

Partie 2 : La structure financière de l'entreprise

- 1- Structure financière dans le cas de marchés parfaits
- 2- Structure financière en présence d'impôts
- 3- Structure financière et risque de faillite
- 4- Choix d'investissement et structure financière

Partie 3 : La politique de distribution

Partie 4 : Stratégie financière et asymétries d'information

- 1- Fonds propres contre financement externe
- 2- Dette contre actions
- 3- Financement de marché

Bibliographie :

Berk J. et DeMarzo P., *Finance d'entreprise*. Pearson education.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle Continu (30%) et examen final (70%).

Langue d'enseignement : Français

ECONOMIE DE LA SANTE 3

UE 3 : Enseignements fondamentaux 2

ECUE 1 (Economie de la santé)

Statut : Obligatoire pour le parcours Economie de la santé, indisponible pour le parcours MASERATI

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 5 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Yann VIDEAU, yann.videau@u-pec.fr

Maître de Conférences. Responsable du M2 Economie de la santé.

Sandrine JUIN, sandrine.juin@u-pec.fr

Maitre de conférences. Responsable du M1 Economie appliquée - parcours Economie de la santé.

Objectif général et compétences visées :

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours Economie de la santé 2. Contrairement à ce dernier, il a vocation à sensibiliser les étudiants de Master 1 à la recherche en économie de la santé. Cette recherche peut être restituée dans un cadre académique (article scientifique) mais également de façon pédagogique pour un large public. Il s'agit également de sensibiliser les étudiants à l'exercice du Mémoire de recherche de Master 1 destiné à mettre en application les connaissances acquises.

Ce cours vise spécifiquement trois objectifs qui feront l'objet d'évaluations spécifiques :

- Acquérir une compétence de compréhension analytique et critique et de restitution d'un article scientifique ;
- Savoir synthétiser et restituer un article grand public ;
- Se préparer à l'exercice formel de la rédaction d'un Mémoire en économie appliquée au secteur de la santé.

La majeure partie de ce cours s'appuie sur l'étude et l'analyse de travaux économiques empiriques publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture. Tous les articles sont accessibles en ligne sur le site du Master 2 Economie de la santé (<https://sites.google.com/site/master2economiedelasante/>). Ces travaux s'appuient sur des bases de données diversifiées (enquêtes auprès des ménages, bases de données médico-administratives,...) et mobilisent une palette de techniques économétriques (données de panel, modèles à variables qualitatives,...) pour répondre à des problématiques à fort impact sociétal. La démarche se veut inductive et non-formalisée et n'a pas recours à des logiciels de traitement de données. Ce cours vise à découvrir de quelle façon les méthodes économétriques en cours d'apprentissage peuvent servir le décideur public et répondre à une demande sociale.

Plan de cours :

Séance 1 (3 heures)

Introduction du cours :

- Présentation d'un article scientifique, d'une note de synthèse et d'un Mémoire de Master 1 type.
- Rappel du calendrier de soutenance et présentation des modalités d'évaluation

Séance 2 (3 heures)

Présentation orale individuelle de la note d'étape du Mémoire.

Séance 3

Présentation des articles scientifiques sur la thématique « **Santé et travail** »

Références à lire :

- [Obésité et marché du travail : les impacts de la corpulence sur l'emploi et le salaire](#) (Elise Coudin et Arthur Souletie)
- [L'effet des arrêts maladie sur les trajectoires professionnelles](#) (Thomas Barnay, Julie Favrot et Catherine Pollak)
- [L'influence des accidents de la route sur les trajectoires professionnelles des personnels en fin de carrière, à partir de la cohorte Gazel](#) (Marc-Antoine Sanchez, Thomas Barnay, Antoine Marsaudon, Lise Rochaix)
- [Chômage et santé mentale](#) (Sylvie Blasco et Thibault Brodaty)

Séance 4

Présentation des articles scientifiques sur la thématique « **Inégalités de santé et justice sociale** »

Références à lire :

- [Les travailleurs indépendants sous-investissent-ils dans leur santé ?](#) (Estelle Augé, Nicolas Sirven)
- [Les déterminants du renoncement aux soins pour raisons financières des étudiants - une analyse à partir de l'étude i-Share](#) (Mathieu Castry, Jérôme Wittwer, Ilaria Montagni, Christophe Tzourio)
- [Le gradient et la transmission intergénérationnelle de la santé pendant l'enfance](#) (Bénédicte Apouey et Pierre-Yves Geoffard)
- [Payer nuit gravement à la santé : une étude de l'impact du renoncement financier aux soins sur l'état de santé](#) (Paul Dourgnon, Florence Jusot et Romain Fantin)
- [Les différences d'état de santé en France : inégalités des chances ou reflet des comportements à risques ?](#) (Florence Jusot, Sandy Tubeuf et Alain Trannoy)

Séance 5

Présentation des articles scientifiques sur la thématique « **Offre de soins en médecine de ville** »

Références à lire :

- [L'introduction du paiement à la performance : quel impact sur l'activité des médecins généralistes en France ?](#) (Brigitte Dormont, Aimée Kingsada, Anne-Laure Samson)
- [L'interdiction des dépassements d'honoraires pour les bénéficiaires de la CMU-C : quelles conséquences pour les médecins et dentistes libéraux ?](#) (Brigitte Dormont, Cécile Gayet)
- [Take the Money and Run? Hypothetical Fee Variations and French GPs' Labour Supply](#) (Olivier Chanel, Alain Paraponaris, Christel Protière, Bruno Ventelou)
- [Comment les médecins choisissent-ils leur lieu d'exercice ?](#) (Magali Dumontet, Anne-Laure Samson, Carine Franc)
- [Stratégies de localisation des médecins généralistes français : mécanismes économiques ou hédonistes ?](#) (Eric Delattre et Anne-Laure Samson)
- [Impact de l'expérimentation de coopération entre médecin généraliste et infirmière Asalée sur l'activité des médecins](#) (Christophe Loussouarn, Carine Franc, Yann Videau, Julien Mousquès)
- [Le secteur optionnel : effet d'aubaine ou outil de régulation des dépassements ?](#) (Vanessa Bellamy et Anne-Laure Samson)
- [Incitations à l'offre de prévention et préférences en médecine générale : l'apport de la méthode DCE](#) (Mehdi Ammi et Christine Peyron)

Séance 6

Présentation des articles scientifiques sur la thématique « **Hôpital** »

Références à lire :

- [Les disparités d'absentéisme à l'hôpital sont-elles associées à des différences de conditions de travail ?](#) (Catherine Pollak, Layla Ricroch)
- [Tarification à l'activité et réadmission](#) (Engin Yilmaz et Alvert Vuagnat)
- [Comment évaluer la productivité et l'efficacité des hôpitaux publics et privés ? Les enjeux de la convergence tarifaire](#) (Brigitte Dormont et Carine Milcent)
- [Impact du volume d'activité sur les résultats de soins à l'hôpital en France](#) (Zeynep Or et Thomas Renaud)
- [Healthcare Quality, Patients' Satisfaction, and Hospital Incentives in France](#) (Myriam Lescher, Nicolas Sirven)

Séance 7 :

Présentation des articles scientifiques sur la thématique « **Assurance-santé et dépendance** »

Références à lire :

- [A quoi tient la solidarité de l'assurance maladie entre les hauts revenus et les plus modestes en France ?](#) (Florence Jusot, Renaud Legal, Alexis Louvel, Catherine Pollak, Amir Shmueli)
- [Impact d'une sur-assurance santé sur le reste à charge des patients](#) (Aurélie Pierre, Anne Goselin, Marc Perronnin et Carine Franc)
- [Faire valoir ses droits à l'Aide complémentaire santé : les résultats d'une expérimentation sociale](#) (Sophie Guthmuller, Florence Jusot, Jérôme Wittwer et Caroline Desprès)
- [Dans quelle mesure les préférences individuelles contraignent-elles le développement du marché de l'assurance dépendance ?](#) (Roméo Fontaine, Manuel Plisson et Nina Zerrar)
- [Effet de la réforme de l'APA à domicile de 2015 sur les plans d'aide notifiés aux bénéficiaires](#) (Louis Arnault, Jérôme Wittwer)

Séance 8 :

Evaluation sur table – Note de synthèse.

Bibliographie :

Se référer à la bibliographie proposée sur le site du Master 2 :

<https://sites.google.com/site/master2economiedelasante/bibliographie>

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle continu : 100%

- Ecrit : 80 %

- Oral : 20 %

1. Diaporama de présentation de la note d'étape de mémoire (10% de la note finale)

Chaque étudiant(e) présentera oralement en 5 minutes, à l'aide d'un support de type PowerPoint, la note d'étape de 4 pages présentant l'avancée du travail de Mémoire (revue de littérature, données, méthodes...) qui aura été préalablement rendue au tuteur de Mémoire le 10 janvier 2022.

2. Note de synthèse sur table d'un ou plusieurs articles grand public (50% de la note finale)

Lors de la séance 8, chaque étudiant disposera de 2h30 pour réaliser une note de synthèse structurée et problématisée de 2 pages maximum à partir d'un dossier documentaire constitué d'un ou plusieurs articles grand public.

3. Diaporama de présentation d'un article scientifique (10% de la note finale)

Chaque étudiant(e) devra **choisir avant le début du cours d'économie de la santé 3 un article scientifique dans la thématique de son choix parmi la liste des articles communiqués ci-dessus** et devra le présenter oralement durant 15-20 minutes au maximum à l'aide d'un support de type PowerPoint (environ 10-15 diapositives) lors de la séance concernée, selon le calendrier défini ci-dessus.

Cette présentation devra souligner les éléments suivants : contexte et revue de littérature, problématique, base de données utilisée, méthode(s) choisie(s), résultats, discussion et, le cas échéant, préconisations en termes de politiques publiques.

Les **diaporamas devront être envoyés en version électronique au plus tard la veille du passage à l'oral** aux enseignant(e)s concerné(e)s (sandrine.juin@u-pec.fr ou yann.videau@u-pec.fr).

Remarque importante :

L'attention et la prise de notes de toutes et tous est **indispensable** lors de la présentation orale de chacun des articles.

En effet, d'une part, le ou les article(s) grand public que vous devrez synthétiser lors du **devoir sur table lors de la séance 8 porteront sur une ou plusieurs des thématiques abordées lors de ces 5 séances**. D'autre part, le devoir sur table comportera également une/des **question(s) de réflexion autour des thématiques abordées lors de ces 5 séances**.

4. Synthèse écrite d'article scientifique (30% de la note finale)

La synthèse écrite d'article scientifique comportera un maximum de 5 pages et devra être remise **au plus tard lors du dernier cours** en version électronique aux deux enseignant(e)s concerné(e)s (sandrine.juin@u-pec.fr et yann.videau@u-pec.fr).

Le travail de synthèse d'articles scientifiques vise à **restituer de manière claire et précise le contenu de l'article étudié de manière à le rendre accessible à un public de non-spécialiste**. Cela signifie notamment que dans l'objectif d'améliorer la compréhension de l'article (meilleure explication des modèles économétriques ou illustration d'un point précis) **ce travail de synthèse peut être enrichi, tant à l'écrit qu'à l'oral, par des éléments issus :**

- des enseignements suivis en économie de la santé (économie de la santé 1 et 2) et/ou en économie générale au cours des 3 années de licence et de l'année de Master 1 en cours ;
- d'autres références (compréhension des modèles économétriques, relecture de textes fondamentaux en économie, lecture d'un ou plusieurs articles cités en bibliographie de l'article) ;
- de la discussion qui suivra la présentation orale des articles lors de chacune des séances.

Vous devez articuler cette synthèse autour des points ci-dessous en respectant l'ordre :

- Explication de la problématique et du contexte
 - Explication de la problématique (en quoi est-elle économique ?)
 - Dans quel contexte se situe cette problématique ? (réformes, enjeux économiques, sociaux,...)
 - Quel est le corpus théorique (dans la boîte à outils de l'économiste) ?
 - Y-a-t-il une revue de la littérature ? Qu'enseigne-t-elle ?
- Base de données
 - Quelle base de données/enquête est utilisée ?
 - Quelle population est ciblée ? Y a-t-il un échantillon étudié ? Comment est-il sélectionné ?

- Quelles sont les variables choisies et pourquoi ?
- Méthode
 - Quelle méthode économétrique est utilisée ?
 - A quoi sert-elle ? Avantages/inconvénients ?
- Résultats
 - Quels sont les principaux résultats ?
- Discussion
 - Quelles sont les limites de cette approche ?
 - Des tests de robustesse sont-ils réalisés ? Remettent-ils en question les résultats ?
 - Quelles sont les préconisations en termes de pistes de recherche ? De pistes de réformes ?

Langue d'enseignement : Français

ANALYSE DE DONNEES

UE 3 : Enseignements fondamentaux 2

ECUE 2

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 24h de cours magistral + 12h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Aurelia DESHAYES, aurelia.deshayes@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Objectif général et compétences visées :

- Savoir résumer l'information essentielle d'une base de données.
- Savoir représenter de façon géométrique dans un graphique 2D ou 3D une base de données à partir de méthodes factorielles. Savoir analyser des données multidimensionnelles.
- Savoir mettre en place une modélisation mathématique et statistique pour prédire et expliquer.
- TD utilisant R et/ou Python

Plan de cours :

- 1. Rappels (vocabulaire statistique, tests, liaison entre 2 variables)**
- 2. Analyse en Composantes Principales**
- 3. Analyse Factorielle des Correspondances**
- 4. Analyse des Correspondances Multiples**
- 5. Classification ascendante hiérarchique**

Bibliographie :

Stéphane Tufféry (2017), « Data Mining Et Statistique Décisionnelle - L'intelligence Des Données », Ed. Technip.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle Continu (30%) et examen final (70%).

Langue d'enseignement : Français

ECONOMETRIE 3

UE 3 : Enseignements fondamentaux 2

ECUE 3

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 30h de cours magistral + 15h de travaux dirigés

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours MASERATI, 5 pour le parcours Economie de la santé

Enseignant responsable et coordonnées :

Thibault BRODATY, thibault.brodaty@u-pec.fr

Maître de Conférences.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif de ce cours est dans un premier temps de présenter les méthodes économétriques qui permettent d'analyser les données qualitatives en coupe. On étudiera les variables binaires (par exemple acheter/pas acheter), les variables polytomiques ordonnées (par exemple satisfaction du consommateur ou santé perçue), les variables polytomiques non ordonnées (par exemple le choix entre au moins trois marques), les données de comptage (par exemple nombre de visites chez le médecin), et enfin les données tronquées, censurées et sélectionnées. On finira ce cours par une introduction à l'économétrie des données de panel linéaires, c'est-à-dire les méthodes économétriques correspondant aux variables continues qui sont observées plusieurs fois dans le temps pour chaque individu.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Rappels sur la méthode du maximum de vraisemblance

Chapitre 2 : Modèles qualitatifs binaires

Chapitre 3 : Modèles multinomiaux ordonnés

Chapitre 4 : Modèles multinomiaux non ordonnés

Chapitre 5 : Données de comptage

Chapitre 6 : Censure, troncature, sélection

Chapitre 7 : Introduction aux données de panel.

Bibliographie :

« Econométrie : Méthodes et Applications » de Bruno Crépon et Nicolas Jacquemet.

« Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data » de Jeffrey Wooldridge.

« Microeconometrics: Methods and Applications », de Cameron et Trivedi.

« Econometric Analysis », de W. Green.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle Continu écrit (30%) et examen écrit (70%).

Langue d'enseignement : Français

ANGLAIS

UE 3 : Enseignements fondamentaux 2

ECUE 4

Statut : Obligatoire pour les deux parcours

Volume horaire : 20h de travaux dirigés à chaque semestre

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Jeremiah Chiumia, jeremiah.chiumia@u-pec.fr

Consultant en Anglais

Objectif général et compétences visées :

The goal is to enable students to self-improve both their written and oral expressions. This should be achieved by plunging students into an English environment. Students will:

- Work on their listening and oral expressions. First, students will answer questions based on an audio document available on the website: <http://anglais-marketing.com>. Then, in class and in groups of three, students will present their answers to the questions.
- Study the language of the industry. First, students will answer questions based on a text available on the website: <http://anglais-marketing.com>. Then in class and in groups of three, students will present their answers to the questions.
- Improve their grammar. First, students will download a text available on the website: <http://anglais-marketing.com>. And using all the tools available at home, and in teams of three, students will improve or correct the text. Then in class and in groups, students will present their work.

Requirements:

Come to class having created an account on the website: <http://anglais-marketing.com>.

- ➔ To create the account, students will use their information as it is on the presence sheet.

Articles will originate from The Economist, The Wall Street Journal, The Guardian, Time Magazine, The International Monetary Fund Podcast, etc.

Plan de cours:

CALENDAR: Semester 2

Day 1

BRING YOUR COMPUTERS!

Introduction to the class and to its organization. Creation of teams of 3 students.

Listening, Discussing, Understanding:

Podcast to be announced (tba).

Class will discuss the comprehension of the pod-cast.

Teams will in class prepare a 200-word write-up (typed! Not hand-written!). Each team will then e-mail their write up to the teacher. In their write-ups teams will identify the key points raised in the article as well as the changing habits. Teams will then explain how the change impacts health-care and reduces risk of death by heart disease.

Day 2

Improving your writing from day1.

Students will in team use all the tools available at home to improve and correct the document written on day 1. Teams will present their work to the class.

All teams will present.

Grammar points will be covered.

Day 3

Listening, Discussing, Understanding:

Podcast: tba

Based on the questions available on <http://anglais-marketing.com>, class will start discussing the questions of the day. Students will in teams present their answers to the questions.

Day 4

Reading, Discussing, Understanding:

Text: tba

Based on the questions available on <http://anglais-marketing.com>, class will start discussing the questions of the day. Students will in teams present their answers to the questions.

Day 5

Improving your writing.

Students will in team use all the tools available at home to improve and correct a document assigned to them and available on <http://anglais-marketing.com>. Teams will present their work to the class.

All teams will present.

Grammar points will be covered.

Day 6

Exam

Open-ended questions based on a text. Exam will last 2h00.

- Students will pay particular attention to their hand-writing as well as to the presentation of the copy they hand-in.

Day 7

Listening, Discussing, Understanding:

Podcast: tba

Based on the questions available on <http://anglais-marketing.com>, class will start discussing the questions of the day. Students will in teams present their answers to the questions.

Day 8

Improving your writing.

BRING YOUR COMPUTERS!

Students will individually improve and correct their copies from day 6.

Grammar points will be covered.

Reading comprehension topics will be covered.

Day 9

Reading, Discussing, Understanding:

Text: tba.

Based on the questions available on <http://anglais-marketing>, class will start discussing the questions of the day. Students will in teams present their answers to the questions.

Day 10

Listening, Discussing, Understanding:

Podcast: tba

Based on the questions available on <http://anglais-marketing>, class will start discussing the questions of the day. Students will in teams present their answers to the questions.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Each semester is independently treated. Students will receive three grades for a total of 100% of 20 points. Breakdown of grading is as follows:

- 25%: midterm + essay, based on grammar points and reading comprehension topics.
- 25%: oral participation. This means actively participating in all the team assignments and in the in-class discussions.
- 50%: the final exam.

Langue d'enseignement : English

METHODES DE PREVISION DE L'ENTREPRISE

UE 4 : Enseignements spécialisés 2

ECUE 1 (MASERATI)

Statut : Obligatoire pour le parcours MASERATI, Indisponible pour le parcours Economie de la santé

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour le parcours MASERATI

Enseignant responsable et coordonnées :

Ferhat MIHOUBI, ferhat.mihoubi@u-pec.fr

Professeur des Universités, Responsable du M2 MBFA.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les principes généraux des prévisions en considérant des méthodes fondées sur des processus univariés et multivariés.

Prérequis : le cours de séries temporelles du premier

Plan de cours :

Chapitre 1 : Les principes de base de la prévision et évaluation des performances prédictives

Chapitre 2 : Les séries temporelles multivariées et la prise en considération des racines unitaires

Chapitre 3 : Les prévisions avec un processus univarié

Chapitre 4 : Les prévisions avec un processus multivarié

Chapitre 5 : Les prévisions conditionnelles et l'utilisation d'indicateurs avancés

Bibliographie :

- Clémence M. and Hendry David : « Forecasting Economic Time Series », Cambridge University Press, 1998
- Hamilton (1994) : "Time Series Analysis", Princeton University Press

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle terminal (100%).

Langue d'enseignement : Français

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

(Cours mutualisé avec le Master 1 International Economic Studies)

UE 4 : Enseignements spécialisés 2

ECUE 1 (Economie de la santé)

Statut : Obligatoire pour le parcours Economie de la santé, Indisponible pour le parcours MASERATI

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 4 pour le parcours Economie de la santé

Enseignants responsables et coordonnées :

Diane AUBERT, diane.aubert@u-pec.fr et Karine CONSTANT, karine.constant@u-pec.fr
Maitres de conférences.

Objectif général et compétences visées :

The course provides an introduction to environmental economics. We will review why free markets are unlikely to provide a socially efficient level of environmental quality, and discuss public policy options to correct these market failures. We will then focus on the key concept of sustainable development. This concept is defined as a development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations and is based on three dimensions: economic, environmental and social. With the help of empirical and theoretical contributions, we will examine the mutual interactions between these dimensions, the major challenges for sustainable development and what can be done to achieve it. Throughout the course, the concepts will be applied to real world environmental problems such as local air pollution, water pollution, natural resource management. In the last chapter, we will discuss in more detail about global pollution and the specific case of climate change.

Plan de cours :

1. An introduction to environmental economics
2. Sustainable development
3. Climate change and international trade

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

There will be a single evaluation at the end of the course. It will be a written examination with questions based on the course and problem sets.

Langue d'enseignement : English

Participation :

While the course will be primarily lecture based, some classes will involve exercises and discussion of readings.

If you have difficulty with English vocabulary, do not hesitate to ask questions during the course (We can repeat or translate if needed).

INITIATION AUX ETUDES ET A LA RECHERCHE EN ECONOMIE

UE 4 : Enseignements spécialisés 2

ECUE 2

Statut : Option pour les deux parcours

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

Emmanuel DUGUET, emmanuel.duguet@u-pec.fr

Professeur des Universités.

Objectif général et compétences visées :

Formation à la réalisation de mémoires de Master et d'articles de recherche.

Thématique retenue cette année : l'impact du niveau d'étude sur le parcours professionnel.

Plan de cours :

Partie I : les études antérieures

Trouver ce qui a déjà été fait sur la problématique étudiée (Incontournable pour les rapports de recherche).

- Recherche bibliographique sur internet : les principales sources en langue française et en langue anglaise.
- Ecrire une synthèse/un « survey » : les étapes. Il s'agit de la première section du rapport, après l'introduction.

La synthèse de la première partie permet de se situer par rapport aux études antérieures. Elle servira à déterminer les modèles que l'on peut estimer par rapport aux données dont on dispose.

Partie II : les données disponibles

- Les sources. Les variables qu'il faut calculer spécifiquement pour le rapport.
- Statistiques descriptives : les règles générales.
- Inscrire les statistiques descriptives dans la problématique du rapport.

On rédige une présentation des sources, et on ne donne que les statistiques nécessaires à la bonne compréhension du rapport. Utilisation d'annexes pour alléger le rapport en cas de besoin. Application sous R.

Partie III : les méthodes d'estimation

Les méthodes résultent de l'interaction entre le modèle que l'on veut estimer et les données disponibles. Ici, nous appliquerons des méthodes d'appariement par score de propension à partir des librairies disponibles sous R.

- Score de propension et évaluation de l'effet d'un traitement.
- Utilisation des librairies R pour l'estimation par score de propension.

Partie IV : présentation des résultats d'une estimation

- Construire un tableau d'estimation : les étapes;
- Commenter les résultats d'une estimation : les bases.

Bibliographie :

Les documents nécessaires seront distribués en cours puisqu'il n'existe pas d'ouvrage de référence.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle continu écrit (70%) + examen terminal écrit (30%).

Langue d'enseignement : Français

MODÈLES ECONOMIQUES CALCULABLES

UE 4 : Enseignements spécialisés 2

ECUE 2

Statut : Option pour les deux parcours

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

François LEGENDRE, F.Legendre@u-pec.fr

Professeur des Universités. Directeur adjoint du Département d'économie de la FSEG.

Objectif général et compétences visées :

Ce cours a pour but de permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour construire des modèles économiques calculables : théories à utiliser, chiffres à reproduire, méthodes pour étalonner le modèle, techniques de résolution analytique ou numérique et évaluation *ex ante* de politiques économiques. L'accent est mis sur l'utilisation du langage Python pour implémenter ces modèles au moyen notamment l'utilisation de bibliothèques (SymPy, openpyxl, etc.).

Plan de cours :

Un modèle d'équilibre général calculable statique de l'économie française est progressivement construit en plusieurs étapes, d'abord avec un individu « représentatif », ensuite avec quatre individus « représentatifs » figurant une différenciation verticale en termes de qualification du travail.

Le système des prélèvements obligatoires et des transferts sociaux fait l'objet d'une représentation sommaire afin de pouvoir discuter des conséquences notamment redistributives des politiques fiscales et sociales.

Le reste du cours est dédié à l'évaluation *ex ante* de différentes politiques (salaire minimum, revenu universel, taxation du patrimoine immobilier, etc.) en discutant en particulier de leurs conséquences en termes de réduction des inégalités de bien-être. Ces évaluations feront l'objet de travaux pratiques assurés par groupe d'étudiants.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Contrôle terminal (100%).

Langue d'enseignement : Français

INFORMATIQUE – VBA

UE 2 : Enseignements spécialisés 1

ECUE 3 (MASERATI)

ECUE 2 (Economie de la santé)

Statut : Obligatoire pour le parcours MASERATI, Option pour le parcours Economie de la santé

Volume horaire : 24h de cours magistral

Nombre d'ECTS : 3 pour les deux parcours

Enseignant responsable et coordonnées :

A définir.

Objectif général et compétences visées :

Ce cours a pour but de découvrir le langage VBA sous Excel et d'assimiler les bases de la programmation pour les appliquer dans un cadre professionnel.

Plan de cours :

Séance 1 : Introduction – Présentation de VBA et de son éditeur

Séance 2 : Langage VBA – Les variables et les opérateurs

Séance 3 : Langage VBA – Les modules et les procédures

Séance 4 : Langage VBA – Les structures en boucles et les structures conditionnelles

Séance 5 : Objets – Les applications

Séance 6 : Objets – Workbook et worksheet

Séance 7 : Objets – L'objet Range

Séance 8 : Graphiques et tableaux croisés

Séance 9 : Les boîtes de dialogue

Séance 10 : Les formulaires et les contrôles ActiveX

Séance 11 : Automatisation – Interaction avec de nouvelles applications

Séance 12 : Préparation à l'examen final

Bibliographie :

AMELOT, Michèle, 2016. *VBA Excel 2016 programmer sous Excel macros et langage VBA*. Ressources informatiques. ISBN 978-2-7460-9878-7.

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) :

Réalisation d'un projet visant à mettre en application les notions vues en cours (40 %) + QCM (60%).

Langue d'enseignement : Français

GUIDE DU MEMOIRE

Objectif

Le Mémoire compte pour **6 ECTS**. Il doit permettre la problématisation d'une question de fond que vous vous êtes posée et doit obligatoirement s'appuyer sur une partie appliquée permettant de tester des hypothèses ou des théories en utilisant des données et de confronter ainsi enseignements théoriques et résultats empiriques. **Tout Mémoire ne présentant pas de partie empirique sera jugé irrecevable.**

L'étudiant devra réaliser un mémoire lui permettant de réaliser une analyse économique appliquée. Pour ce faire, il devra mobiliser des données existantes ou participer à la construction d'une base dédiée afin de conduire une étude d'économie appliquée.

***Rappel : le mémoire de Master 1 est un travail original et individuel.
Il ne doit comporter aucune copie complète ou partielle d'un document internet ou livre.***

***Tout Mémoire sera passé dans le logiciel anti-plagiat Compilatio.
Si le taux de plagiat dépasse 10 %, la note de 0/20 sera affectée au Mémoire.***

Modalités de mise en forme

Le mémoire final devra comporter un **maximum de 40 pages** (annexes non-comprises).

Le plan général du Mémoire peut suivre cette trame (**donnée à titre indicatif et schématique, il n'y a aucune obligation de la suivre** mais les éléments indiqués doivent d'une manière ou d'une autre apparaître) :

1. Introduction (contexte, définition de la problématique, annonce de plan)
2. Revue de littérature
3. Etude empirique
 - 3.1 Données
 - 3.2 Méthode
4. Résultats et discussion
 - 4.1 Résultats
 - 4.2 Discussion
5. Conclusion
7. Bibliographie
8. Annexes numérotées

Le texte est fourni en utilisant la police **Times New Roman de taille 12**, les paragraphes étant espacés (Format/Paragraphe/Espacement avant après de 6 points) et comportant un interligne simple. **Le texte est adressé au format pdf**. Le recours aux styles de caractères Titre 1, Titre 2, ..., que vous aurez modifiés selon vos besoins pour unifier la présentation de votre rapport, sera requis. Chaque tableau (ou figure) doit comporter un titre, être numéroté et une source doit être apposée dessous. Par ailleurs, le mémoire doit être introduit par une page de garde (nom, prénom, titre du Mémoire, nom du Directeur de Mémoire, année, filière, université) et une page de sommaire automatique détaillé.

La bibliographie doit être standard (toute référence citée dans le corps de texte doit se retrouver dans la bibliographie et toute référence présente dans la bibliographie doit être citée dans le corps de texte) et respecter les normes suivantes :

Pour les articles ou documents français :

Beauvois M. (2005), « Logements anciens : des prix toujours en forte hausse en 2004 », *Insee Première*, n° 1029.

Gobillon L. (2001), « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Economie et Statistique*, n° 349-350, pp. 77-98.

Goux D. et Maurin E. (2003), « Surpeuplement du logement et retard scolaire des enfants », dans *Données Sociales - La société française 2002-2003*, pp. 455-459.

Pour les articles ou documents étrangers :

Engel E. (1895), « Die Lebenskosten belgischer Arbeiter-Familien früher and jetzt, (The Living Costs of Belgian Worker Families) », *International Statistical Bulletin*, vol 9, n° 1, pp. 1-124.

Goodman A., and Webb S. (1994), « For Richer; for Poorer - The Changing Distribution of Income in the UK 1961-1991 », Institute for Fiscal Studies, Londres.

Gordon D. (1995), « Census Based Deprivation Indices: Their Weighting and Validation », *Journal of Epidemiology and Community Health*, n° 49, pp. 39-44.

Pour les livres :

Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P. et Pisani-Ferry J. (2012), *Politique économique*, De Boeck

Mas-Colell A., Whinston M. and Green J. (1995), *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.

Déroulement, remise et soutenance du Mémoire

Rédiger un mémoire est un travail exigeant qui prend beaucoup de temps : il faut donc s'y mettre le plus tôt possible et travailler régulièrement. Plusieurs étapes sont fixées dans l'année pour contrôler l'avancement du travail :

Pour les étudiants du parcours Economie de la santé :

- **11 octobre 2021** : première version du projet de mémoire ;
- **15 novembre 2021** : deuxième version du projet de mémoire ;
- **10 janvier 2022** : remise au Directeur de mémoire d'une **note d'étape** de 4 pages maximum (en version électronique) présentant l'avancée du travail (revue de littérature, données, méthodes...). Ce document donnera lieu à une évaluation comptant pour 20% de la note finale. Le non-respect des délais sera sanctionné d'un point en moins par jour de retard.

Pour les étudiants du parcours MASERATI :

- **11 octobre 2021** : chaque étudiant aura choisi un sujet ainsi qu'un encadrant. Le sujet pourra avoir été choisi dans la liste des sujets proposés par les enseignants ; il pourra également avoir été proposé par l'étudiant lui-même, en concertation avec l'encadrant.
- **10 janvier 2022** : remise au Directeur de mémoire d'une **note d'étape** de 4 pages maximum (en version électronique) présentant l'avancée du travail (revue de littérature, données, méthodes...). Ce document donnera lieu à une évaluation comptant pour 20% de la note finale. Le non-respect des délais sera sanctionné d'un point en moins par jour de retard.

Tout étudiant n'ayant pas déposé sa fiche relative au sujet de mémoire à la responsable administrative au plus tard le **18 octobre 2021** se verra convoqué par les responsables pédagogiques.

Enfin, quel que soit le parcours de l'étudiant, le mémoire doit être adressé au **plus tard le 2 mai 2022** (les soutenances devant avoir lieu **au plus tard le 20 mai 2022**) :

- Par voie électronique au Directeur de Mémoire ;

- En 3 exemplaires papier reliés à la scolarité du Master 1 Economie appliquée.

Là encore, le non-respect des délais sera sanctionné d'un point en moins sur la note finale par jour de retard.

Le jury de mémoire se composera :

- du directeur de mémoire ;
- d'un enseignant-chercheur.

Tout étudiant ne pouvant pas soutenir son mémoire en première session ou n'obtenant pas une note suffisante à l'issue de cette première session sera obligé de passer en seconde session. La date de remise du mémoire pour la deuxième session est fixée au **24 juin 2022** (les soutenances devant avoir lieu au plus tard le 1er juillet 2022).

Soutenance du mémoire

Votre soutenance de mémoire a lieu **en présence de l'enseignant qui a réalisé la direction du mémoire ainsi que d'un second membre de l'équipe pédagogique du Master Economie appliquée.** Elle dure entre 45 minutes et 1h (selon les consignes de votre tuteur de mémoire).

Vous devez préparer un diaporama vous permettant de présenter votre mémoire en 15 à 20 minutes (selon les consignes de votre tuteur de mémoire). Ce diaporama devra être envoyé par courrier électronique à votre tuteur au plus tard la veille de votre soutenance. Il est conseillé que les slides soient assez aérés (pas trop d'information à la fois). De plus, votre présentation ne doit pas nécessairement reprendre exactement les éléments de votre mémoire : vous devez montrer l'intérêt/importance du sujet, votre apport par rapport à la littérature et les principaux résultats. En conclusion vous pouvez préciser ce qu'il conviendrait de poursuivre et d'approfondir par rapport au travail réalisé.

Le reste du temps est consacré aux commentaires de votre travail par les membres du jury ainsi qu'à des questions de compréhension et d'approfondissement.

Une fourchette de notes indicative vous sera communiquée à l'issue de votre soutenance. **La note finale est établie à l'issue du jury de première session.**

SAS SPECIALIZATION CERTIFICATE

Un certificat SAS intitulé « **Economic Data Analytics** » pour le parcours MASERATI et « **Applied Health Economics** » pour le parcours Economie de la santé pourra être établi au nom des étudiant(e)s.

Pour obtenir ce certificat, il sera nécessaire de valider l'année de Master 1 ainsi qu'un nombre suffisant d'heures d'enseignements avec une pratique du logiciel SAS (mémoire compris). Les modalités exactes d'obtention sont actuellement en cours de définition par l'entreprise SAS.